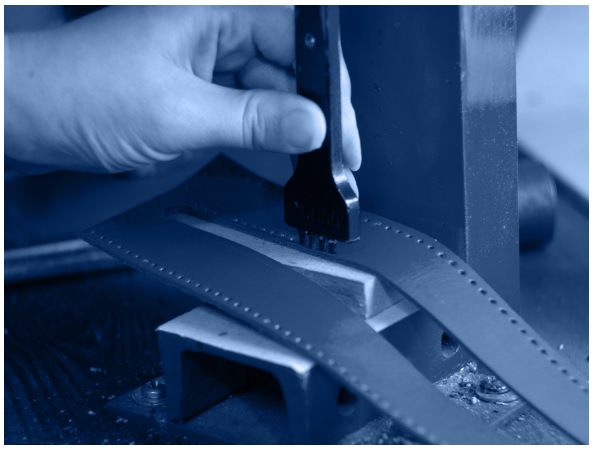
- Maroquinerie

Animateur(trice) d'équipe



CQPI

NIVEAU DE QUALIFICATION
Niveau 4

DATE DE FIN D'ENREGISTREMENT
21/12/2026

N° DE FICHE
RNCP38453

Missions

L'animateur d'équipe planifie, organise, optimise et suit l'activité et les moyens sur un site d'exploitation en encadrant une ou plusieurs équipes d'opérationnels.

- Intervient sur le site, à proximité des équipes terrain.
- Supervise le bon fonctionnement des opérations, des équipements et de l'équipe placée sous sa responsabilité directe.
- Supervise tout ou partie des installations et équipements industriels.
- Intervientsur des opérations spécifiques de production ou sur la totalité de la chaîne.
- Recherche, grâce au suivi et à l'analyse d'indicateurs, des pistes de progrès en favorisant une communication adaptée ascendante et descendante.

Activités

- Gestion opérationnelle d'une équipe de production et de services
- Supervision du bon fonctionnement des installations
- Mise en œuvre d'une politique d'amélioration continue

Métiers liés

- Animateur d'équipe
- Chef d'équipe
- Chef d'exploitation
- Superviseur
- Chef d'atelier

CERTIFICATEURS

Federation francaise de la maroquinerie
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche maroquinerie - Fédération française de la maroquinerie (FFM)

CONVENTION COLLECTIVE

2528 Convention collective nationale de travail des industries de la maroquinerie, articles de voyage, chasse sellerie, gainerie, bracelets en cuir

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Demandeurs d'emploi
- Publics éligible au contrat de professionnalisation

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience - VAE si la certification est active au RNCP

BC01 - Animer l'équipe de production au quotidien

- Ordonnancer l'activité du secteur dans son périmètre de responsabilité, en adéquation avec les objectifs de production et de services afin d'optimiser l'efficacité opérationnelle
- Affecter les ressources humaines de son secteur en fonction des nécessités de la production et de services afin d'assurer une juste répartition des compétences et ainsi maintenir un climat favorable au sein de l'équipe
- Animer auprès du personnel de son secteur toutes informations nécessaires à son bon fonctionnement afin de favoriser la transparence, renforcer l'engagement des employés et garantir une communication efficace au sein de l'équipe

BC02 - Suivre l'activité et contrôler le fonctionnement des installations techniques

- Réaliser les formations et les audits ou tout contrôle nécessaire au bon fonctionnement de l'ensemble des postes de son secteur, en lien avec les exigences des normes qualité, afin de garantir la montée en compétences de l'équipe
- Communiquer les éléments nécessaires à la gestion technique et organisationnelle du secteur à sa hiérarchie, en lien avec les objectifs stratégiques de l'entreprise, afin de fournir une visibilité complète sur les activités réalisées

BC03 - Animer une démarche d'amélioration continue

- Identifier les dysfonctionnements de son secteur, en analysant les causes de ceux-ci, afin de proposer des solutions d'amélioration pérennes
- Conduire les actions d'amélioration qui lui sont confiées dans le cadre du plans d'actions afin de contribuer activement à l'évolution positive de l'activité

BC04 - Participer au développement des compétences de l'équipe de son périmètre

- Identifier les compétences des membres de son équipe en repérant ses axes de progression afin d'apporter un soutien technique et un accompagnement adaptés, notamment aux collaborateurs en situation de handicap
- Transmettre des savoir-faire techniques aux équipes en instaurant un climat de travail favorable à l'épanouissement afin de compléter leur formation aux différents postes de travail
- Participer au processus de recrutement des membres de l'équipe, en lien avec les besoins en compétences de l'entreprise, afin d'assurer une intégration durable au sein de l'entreprise

Modalités d'évaluation

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPI sont évaluées par une commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel de certification.

Chaque certificateur met en oeuvre les modalités qu'il juge adaptées : évaluation en situation de travail, réelle ou simulée, complétée si besoin par des évaluations sous forme de tests ou épreuves, écrits ou oraux.

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

https://www.francecompetences.fr/wp-json/api/v1/activity/export/25112/496802